

Bachelier en management de la logistique

HELHa La Louvière Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE

Tél : +32 (0) 64 23 76 23

Fax : +32 (0) 64 23 76 33

Mail : eco.lalouviere@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

Gestion			
Code	ECLG2B15GES	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Thierry EVERAERT (thierry.everaert@helha.be) Daniel GEORGES (daniel.georges@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette Unité d'Enseignement doit permettre à l'étudiant de réaliser une approche théorique de l'organisation et de son mode de management. Cette approche sera complétée par une sensibilisation aux aspects de la gestion budgétaire et de l'analyse financière

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique**
- 4.3 Prendre en compte les dimensions économiques, financières et environnementales dans les analyses et prises de décisions

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette Unité d'Enseignement, l'étudiant sera capable :

Par rapport à une situation donnée d'élaborer les différents budgets qui s'y rapportent
 De calculer les principaux ratios financiers

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECLG2B15GESA	Analyse financière	12 h / 1 C
ECLG2B15GESB	Gestion budgétaire et analytique	36 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECLG2B15GESA	Analyse financière	10
ECLG2B15GESB	Gestion budgétaire et analytique	30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

Sauf décision contraire du jury de délibération, en cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la plus faible des AA en échec.

Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

La non présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple des travaux) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation

Pour justifier valablement une absence à l'examen, le certificat médical doit être annoncé (téléphone ou mail) au secrétariat le jour même de sa rédaction par le médecin traitant et rentré au secrétariat le premier jour de la reprise de l'étudiant. Dans les autres cas, l'examen sera considéré comme NON PRÉSENTÉ.

Tout retard sur l'horaire de passage de l'épreuve annoncé à l'étudiant sera sanctionné d'une cote nulle pour l'épreuve.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

5. Cohérence pédagogique

Les étudiant(e)s en Logistique sont amenés à devenir dans le monde professionnel des responsables en entreprise. Ils seront donc inévitablement en contact avec les informations financières qui la concernent. Les deux activités reprises dans cette UE devraient lui permettre de comprendre les liens importants à établir entre ces deux domaines liés à la gestion d'entreprise.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier en management de la logistique

HELHa La Louvière Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE

Tél : +32 (0) 64 23 76 23

Fax : +32 (0) 64 23 76 33

Mail : eco.lalouviere@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Analyse financière			
Code	4_ECLG2B15GESA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Daniel GEORGES (daniel.georges@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage doit permettre aux étudiants de se familiariser à la lecture d'un bilan et d'un compte de résultats.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage l'étudiant sera capable de:

- évaluer la santé financière d'une PME
- calculer quelques ratios financiers
- comprendre l'évolution de la société au fil des ans
- prendre position quant à une demande de crédit effectuée auprès d'un banquier
- justifier synthétiquement cette prise de position

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les notions suivantes seront développées

- les différentes masses bilantaires
- l'équilibre bilantaire
- le fonds de roulement
- le besoin en fonds de roulement
- le cash flow
- le cash flow libre
- la solvabilité
- les 4 risques analysés par les banques
- les différents types de crédits
- la capacité de remboursement
- les sûretés
- les principales assurances liées à un crédit

Démarches d'apprentissage

Le cours sera basé sur l'analyse d'exemples concrets d'entreprises existantes (sur base des bilans disponibles auprès

Dispositifs d'aide à la réussite

Les diverses analyses bilantaires effectuées tout au long du cours doivent préparer l'étudiant à réussir son UE. Le formateur sera à la disposition des étudiants qui éprouveraient plus de difficulté à la compréhension de cette matière.

Sources et références

il sera utile et important de revoir le cours de comptabilité afin d'en maîtriser le contenu. Une attention particulière devra être portée à la compréhension de la structure bilantaire.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Le slide show présenté sera mis à la disposition des étudiants.

La prise de notes personnelles est vivement conseillée.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation écrite se basera sur le cas d'une entreprise existante.

Il s'agira, sur base d'un bilan BNB,

1- de pouvoir calculer certains ratios

2- d'analyser l'évolution financière

3- d'émettre un avis dument justifié par rapport à une demande de crédit relative à un changement ou de développement de l'activité.

L'étudiant devra pouvoir émettre un avis pertinent et surtout le justifier.

Pour un étudiant diplômable en janvier, les modalités d'évaluation ainsi que la matière sur laquelle il sera interrogé seront définies dans une convention à part signée par l'étudiant et l'enseignant concerné.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

Sauf décision contraire du jury de délibération. En cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.

Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier en management de la logistique

HELHa La Louvière Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE

Tél : +32 (0) 64 23 76 23

Fax : +32 (0) 64 23 76 33

Mail : eco.lalouviere@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Gestion budgétaire et analytique			
Code	4_ECLG2B15GESB	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Thierry EVERAERT (thierry.everaert@helha.be)		
Coefficient de pondération		30	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Dans le cadre d'une formation économique il apparaît nécessaire que les étudiants en marketing soient sensibilisés aux aspects de la gestion budgétaire. En effet la gestion des budgets doit permettre aux acteurs de la logistique d'élaborer des plans d'action sur base d'informations quantitatives essentielles. Cette activité d'apprentissage permettra à l'étudiant de se familiariser avec les notions fondamentales de cet outil de gestion d'entreprise

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette activité, l'étudiant sera capable d'établir un budget des achats, des ventes, de la production, des investissements, du personnel et de la trésorerie.

1.2. Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité

4.3. Prendre en compte les dimensions économiques, financières et environnementales dans les analyses et prises de décisions

5.2. Gérer les ressources humaines, matérielles et financières dans l'espace et dans le temps

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Gestion budgétaire : présentation, estimation des coûts, budget des ventes, des achats, de la production, des investissements, calcul des variances, écarts-quantités, écarts-prix.

Démarches d'apprentissage

Exposé du professeur

Exercices en individuel ou par groupe

Dispositifs d'aide à la réussite

Le professeur est à la disposition des étudiants

Tous les documents nécessaires se trouvent sur la plate-forme

Sources et références

Les Essentiels de la finance. L'essentiel de la gestion budgétaire, D. LECLÈRE, Eyrolles E-book, 2012

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes du professeur

4. Modalités d'évaluation

Principe

EXE

Pour les étudiants diplômables en janvier, les modalités d'évaluation ainsi que la matière sur laquelle il sera interrogé seront définies dans une convention spécifique signée par l'étudiant et l'enseignant concerné.

Pour un étudiant diplômable en janvier, les modalités d'évaluation ainsi que la matière sur laquelle il sera interrogé seront définies dans une convention spécifique, signée par l'étudiant et l'enseignant concerné.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

Sauf décision contraire du jury de délibération, en cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.

Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

La non présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple des travaux) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation

Pour justifier valablement une absence à l'examen, le certificat médical doit être annoncé (téléphone ou mail) au secrétariat le jour même de sa rédaction par le médecin traitant et rentré au secrétariat le premier jour de la reprise de l'étudiant. Dans les autres cas, l'examen sera considéré comme NON PRÉSENTÉ.

Tout retard sur l'horaire de passage de l'épreuve annoncé à l'étudiant sera sanctionné d'une cote nulle pour l'épreuve.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).